Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 14/06/2023

FROMAGERIE OTTAVI SAS FROMAGERIE OTTAVI rappelle Pâtes molles de brebis et chèvre 350g et 250g



- Noms des modèles ou références concernés : **U muntagnolu 250g Ghisoni brebis et chèvre 250g et 350g Fium'orbu brebis et chèvre 350g Fleur de lava brebis 350g Petit renoso chèvre 350g Fior di Corsica brebis et chèvre 250g Petirosso 250g**
- Marque : **U muntagnolu Ghisoni Fior di Corsica Petirosso Fium'orbu fleur de lava petit renoso**
- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 2B 123 001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **GMS, RESTAURANTS, GROSSISTES**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 30 juillet 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre